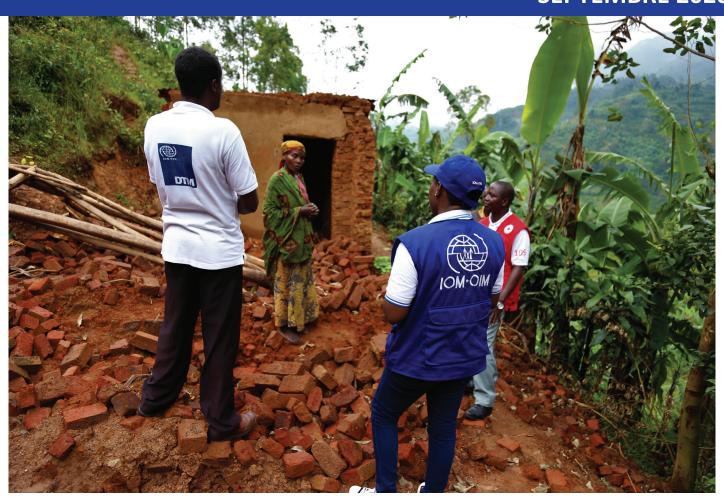






BURUNDI

RAPPORT SUR LES BESOINS HUMANITAIRES DES PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES SEPTEMBRE 2020



Publication: Décembre 2020



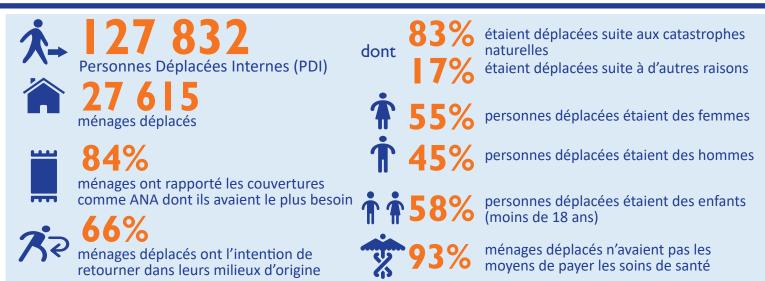




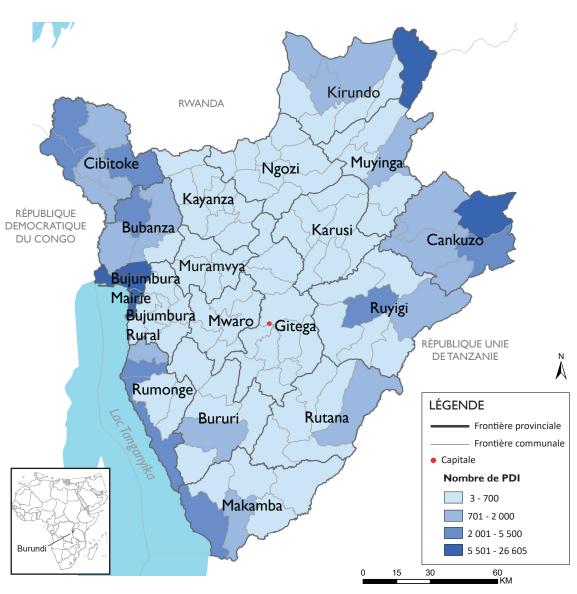
Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC





Carte 1: Présence de PDI par commune



Ces données ont été collectées du 5 au 30 septembre 2020 dans toutes les communes du pays

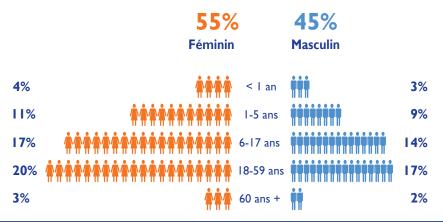
© OIM Burundi - Carte de référence (septembre 2020)

Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM. Source: OIM, IGEBU



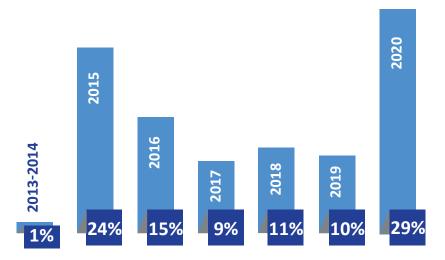
DÉMOGRAPHIE DE LA POPULATION DÉPLACÉE

Graphique 1: Démographie de la population déplacée



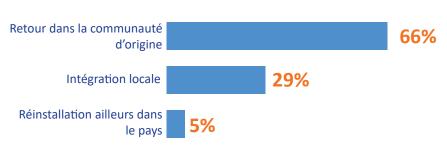
ANNÉE DE DÉPLACEMENT

Graphique 3: Pourcentage de PDI actuellement déplacées par année de déplacement



INTENTIONS DE RETOUR DES MÉNAGES DÉPLACÉS

Graphique 4: Pourcentage des ménages déplacés par intention de retour



TYPES D'HÉBERGEMENT

Graphique 2: Pourcentage des PDI par type d'hébergement





33% Familles d'accueil

24% Maisons louées









15% Maisons en paille

6% Maisons vides

VULNERABILITÉS

Graphique 5: Répartition en pourcentage des types de vulnérabilités signalées par les PDI





des ménages déplacés étaient dirigés par des femmes





des personnes déplacées étaient des femmes enceintes



1%

des personnes déplacées étaient des personnes âgées seules



1%

des enfants déplacés étaient orphelins





des enfants déplacés étaient non-accompagnés

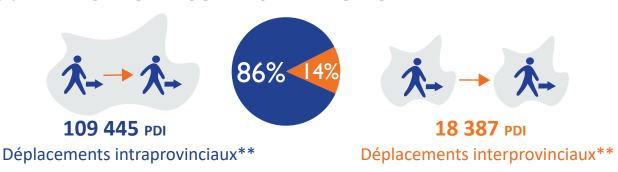




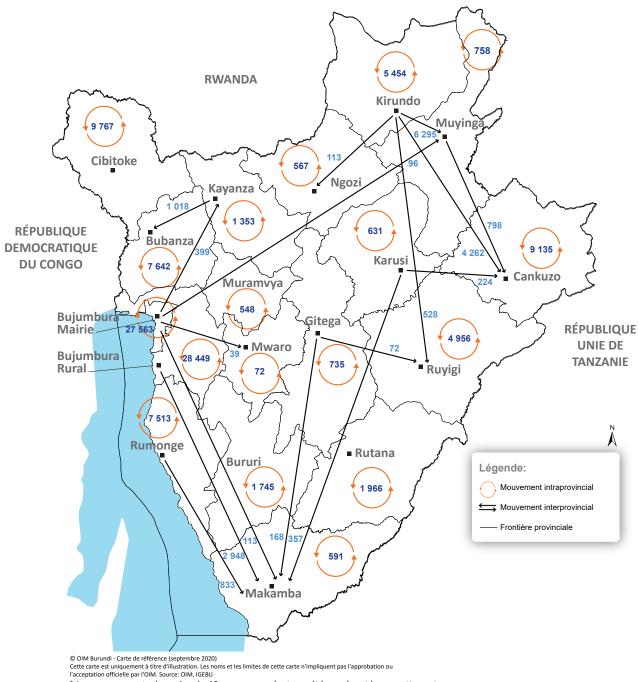
des personnes déplacées vivaient avec un handicap



MOUVEMENTS DES PERSONNES DÉPLACÉES*



Carte 2: Mouvements des personnes déplacées



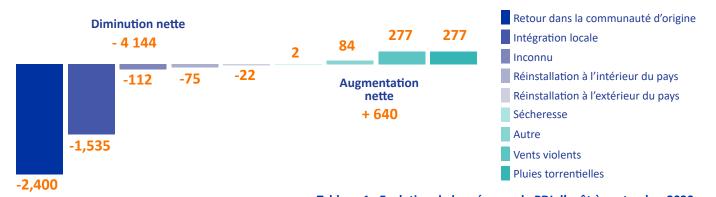
^{*} Les mouvements de moins de 40 personnes n'ont pas été représentés sur cette carte.

^{* *} Les déplacements intraprovinciaux sont des déplacements qui se produisent dans la province d'origine. Les déplacements interprovinciaux sont des déplacements qui se produisent à l'extérieur de la province d'origine.



TENDANCES DE DÉPLACEMENTS DES PDI

Graphique 6: Variation du nombre de PDI par raisons de diminution ou augmentation d'août à septembre 2020



Entre les mois d'août et septembre, une diminution globale de personnes déplacées internes de 3 pour cent (3 504 PDI) a été enregistrée. La raison majeure de cette diminution était le retour continu des personnes déplacées internes dans leurs communautés d'origine ainsi que l'intégration locale.

La province de Cibitoke a enregistré la plus grande diminution qui représente 44 pour cent (1 557 PDI) de la baisse globale mensuelle de PDI. Un certain nombre de PDI dans les communes de Rugombo, Buganda et Bukinanyana ont profité de la saison sèche pour reconconstruire leurs maisons; une occasion pour eux de retourner dans leur communauté d'origine.

Une autre diminution a été signalée dans la province de Bubanza spécialement dans les communes de Bubanza, Musigati et Rugazi où 449 PDI ont regagné leurs lieux d'origine après la réhabilitation de leurs maisons.

Dans la province de Bujumbura Rural, une diminution de 332 PDI a été rapportée après le retour d'une partie des familles de PDI dans leurs communautés d'origine. Certaines familles dans la commune de Mugongomanga ont reçu une assistance de l'ONG Solidarité pour la réhabilitation de leurs maisons et ont pu retourner chez eux.

Malgré les diminutions rapportées dans d'autres provinces, la province de Cankuzo a identifié 182 personnes nouvellement déplacées à cause des pluies torrentielles et vents violents survenus en date du 31 août dans les communes de Kigamba et Mishiha.

Tableau 1: Evolution de la présence de PDI d'août à septembre 2020, par province

Province	Août 2020	Septembre 2020	Différence	Tendance	
Bubanza	9 116	8 667	-449	\	
Bujumbura Mairie	27 682	27 563	-119	\	
Bujumbura Rural	28 791	28 459	-332	\	
Bururi	1 865	1 745	-120	\	
Cankuzo	14 237	14 419	182	↑	
Cibitoke	11 324	9 767	-1 557	↓	
Gitega	885	742	-143	\	
Karusi	637	631	-6	\	
Kayanza	1 754	1 779	25	↑	
Kirundo	5 361	5 454	93	↑	
Makamba	5 190	5 010	-180	\	
Muramvya	602	548	-54	\	
Muyinga	7 314	7 160	-154	↓	
Mwaro	169	135	-34	\	
Ngozi	693	695	2	↑	
Rumonge	7 701	7 513	-188	\	
Rutana	2 212	1 966	-246	\	
Ruyigi	5 803	5 579	-224	\	
Total	131 336	127 832	-3 504	↓	



FAITS HUMANITAIRES SAILLANTS



EDUCATION

67% des ménages ont rapporté le manque de matériel scolaire.

Parmi les 24 783 enfants déplacés en âge scolaire (6 à 17 ans), 77 pour cent allaient à l'école. Le manque de matériel scolaire était la raison principale rapportée par les ménages comme empêchant les enfants d'aller à l'école. Les ménages des provinces de Bururi, Gitega, Kayanza, Ngozi et Mwaro étaient les plus touchés par ce manque de matériel scolaire. Pour certains ménages PDI (13%), le manque de nourriture était aussi une raison empêchant les enfants d'aller à l'école.

Graphique 7: Pourcentage des ménages rapportant le manque de matériel scolaire, par province





EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

32% des ménages ont rapporté des latrines nonfonctionnelles.

Bujumbura Mairie, Ruyigi, Bubanza et Kirundo sont les provinces dont la grande partie (plus de 60%) des ménages déplacés n'avaient pas de latrines fonctionnelles. En raison de leur degré élevé de vulnérabilité, les PDI dépensent la plupart de leurs revenus sur les produits alimentaires au détriment de la construction des latrines.

Graphique 8: Pourcentage des ménages rapportant les latrines non-fonctionnelles, par province



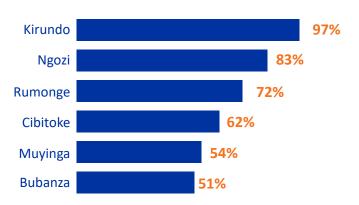


NUTRITION

41% des ménages n'avaient accès qu'à un seul repas. par jour.

La plupart des ménages déplacés dans les provinces de Kirundo, Ngozi, et Rumonge (plus de 70%) ont rapporté qu'ils ne mangaient qu'un seul repas par jour. La province de Kirundo était la plus touchée à cause des conditions de vulnérabilité des ménages des PDI. La province de Cibitoke (62%) était aussi touchée et la cause serait les catastrophes naturelles qui ont détruit les cultures pendant les saisons pluvieuses.

Graphique 9: Pourcentage des ménages ayant accès à un repas par jour, par province





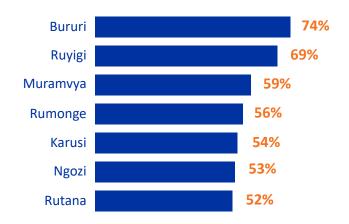
FAITS HUMANITAIRES SAILLANTS



37% des ménages n'avaient pas accès aux pharmacies.

Les ménages enquêtés ont rapporté que les problèmes de santé les plus récurrents étaient le paludisme (91%), la grippe (68%) et l'amibe (53%). La majorité des ménages des provinces de Bururi, Ruyigi, Muramvya et Rumonge ont rapporté ne pas avoir accès aux pharmacies. Ces dernières sont disponibles dans les villes ou aux cheflieux des provinces alors que la majorité des PDI vivaient dans la campagne.

Graphique 10: Pourcentage des ménages n'ayant pas accès aux pharmacies, par province



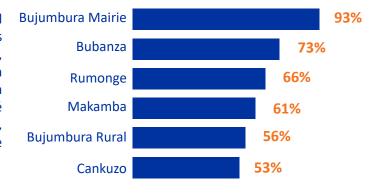


MOYENS DE SUBSISTANCE

56% des ménages n'avaient pas accès à des terres cultivables.

Les principales occupations des PDI étaient le travail journalier (50%) et l'agriculture (43%). La majorité des ménages déplacés de la province de Bujumbura Mairie, Bubanza, Rumonge et Makamba n'avaient pas accès à des terres cultivables dans les milieux de déplacement. La particularité de Bujumbura Mairie était la non disponibilité des terres cultivables en général. Dans les autres provinces, le manque de terres serait dû à l'exiguïté des terres causée par une forte démographie.

Graphique 11: Pourcentage des ménages n'ayant pas accès aux terres cultivables, par province



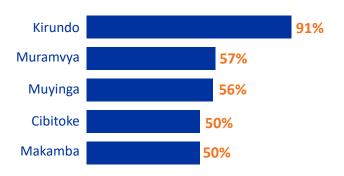


ARTICLES NON-ALIMENTAIRES (ANA)

41% des ménages ont rapporté la faible capacité d'accueil des abris.

La majorité des ménages des provinces de Kirundo, Muramvya, Muyinga, Cibitoke et Makamba ont rapporté la faible capacité d'accueil comme problème lié aux abris car les personnes déplacées vivaient sous le même toit que les familles d'accueil. L'autre problème lié aux abris était la protection contre les intempéries rapporté par 39 pour cent des ménages déplacés.

Graphique 12: Pourcentage des ménages rapportant la faible capacité d'accueil des abris, par province





FAITS HUMANITAIRES SAILLANTS



BESOINS EN ANA (Articles Non-Alimentaires)

Le tableau ci-dessous montre les différentes provinces selon les pourcentages des ménages déplacés qui ont rapporté les articles nonalimentaires dont les personnes déplacées ont le plus besoin.

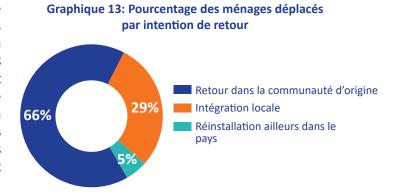
Tableau 2: Aperçu des besoins en articles non-alimentaires des ménages de PDI, par province

Province	Couvertures	Ustensiles de cuisine	Savon	Seaux	Nattes	Moustiquaires	Hygiène féminine
Bubanza	92%	76%	66%	44%	4%	30%	4%
Bujumbura Mairie	83%	67%	63%	40%	20%	87%	47%
Bujumbura Rural	89%	95%	96%	96%	38%	12%	1%
Bururi	61%	74%	74%	43%	33%	48%	26%
Cankuzo	98%	94%	92%	88%	76%	16%	50%
Cibitoke	98%	48%	48%	37%	33%	22%	32%
Gitega	71%	70%	48%	45%	17%	15%	40%
Karusi	76%	26%	66%	50%	34%	26%	28%
Kayanza	92%	99%	94%	82%	14%	0%	14%
Kirundo	90%	96%	80%	71%	14%	30%	56%
Makamba	85%	95%	63%	73%	45%	47%	58%
Muramvya	75%	66%	75%	16%	25%	14%	2%
Muyinga	91%	79%	63%	69%	30%	0%	9%
Mwaro	51%	49%	33%	36%	0%	11%	15%
Ngozi	81%	50%	57%	51%	42%	30%	10%
Rumonge	80%	82%	52%	50%	28%	18%	2%
Rutana	82%	85%	32%	48%	10%	32%	12%
Ruyigi	99%	86%	61%	54%	37%	53%	4%



INTENTIONS DE RETOUR DES MÉNAGES DÉPLACÉS

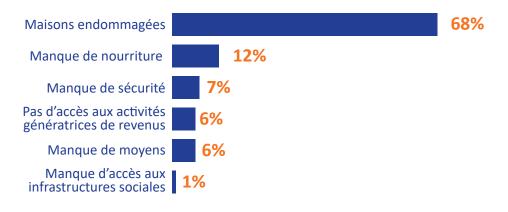
La majorité des ménages déplacés (66%) ont rapporté l'intention de retourner dans leurs lieux d'origine. Dans les provinces de Cibitoke (9 767 PDI), Rutana (1 966 PDI), Gitega (742 PDI), Ngozi (695 PDI), Karusi (631 PDI) et Muramvya (548 PDI) au moins 80 pour cent des ménages déplacés avaient l'intention de retourner dans leurs lieux d'origine. La majorité des ménages dans ces provinces s'étaient déplacés en raison de catastrophes naturelles qui ont causé plusieurs dégâts (destruction de maisons et d'infrastructures). La plupart des ménages déplacés souhaitaient retourner dans leurs lieux d'origine, mais les conditions de retour restent défavorables.



Environ 29 pour cent des ménages déplacés ont opté pour une réintégration locale. La grande majorité des ménages de la province de Cankuzo (80%) ont préféré s'intégrer localement en raison de la disponibilité des terres pour la construction de maisons ainsi que des emplois de main d'œuvre agricole. Dans la province de Makamba, plus de la moitié des ménages déplacés (57%) ont également préféré l'intégration locale en tenant compte de la présence d'opportunités d'emploi comme main d'œuvre agricole dans les communes frontalières avec la République Unie de Tanzanie et la disponibilité des terres pour la construction des maisons. La majorité des personnes déplacées (88%) dans la province de Makamba sont provenues d'autres provinces (Bujumbura Rural, Rumonge, Karusi, Gitega et Bujumbura Mairie). Pour la province de Cankuzo, 37 pour cent des PDI sont provenus des provinces de Kirundo, Muyinga et Karusi.

RAISONS EMPÊCHANT LE RETOUR DES MÉNAGES DÉPLACÉS

Graphique 14: Pourcentage des ménages déplacés par raison empêchant le retour des PDI



La majorité des déplacements internes (83%) était dus aux catastrophes naturelles. La destruction des maisons par les pluies torrentielles et les vents violents était une cause de déplacements internes dans les différentes provinces du pays et également une des raisons empêchant le retour de 68 pour cent de ménages déplacés dans leurs milieux d'origine. Les ménages enquêtés des provinces de Rumonge (100%), Muramvya (97%), Karusi (92%), Gitega (90%), Bujumbura Rural (89%) et Rutana (85%) ont rapporté les maisons endommagées comme la raison qui les empêchait de retourner chez eux. De plus, le manque de moyens financiers présentait un handicap pour ces ménages déplacés qui ne pouvaient pas réhabiliter leurs maisons détruites.

Kirundo est la province qui a identifié le plus de ménages (63%) rapportant le manque de nourriture comme raison de non-retour dans leurs milieux d'origine. Ce manque de nourriture est dû à la sécheresse prolongée dans cette province. Ces ménages ont préféré rester dans leurs lieux de déplacements du fait de la disponibilité de denrées alimentaires. Les ménages déplacés des provinces de Cankuzo (22%), Muyinga (15%) et Ngozi (15%) ont aussi expliqué leur volonté de ne pas retourner chez eux par le manque de nourriture étant donné qu'un nombre non-négligeable de PDI dans ces provinces provenaient de Kirundo.



MÉTHODOLOGIE DE LA DTM

La Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) de l'OIM est un système mis en œuvre dans le but de capturer, analyser et disséminer des informations pour mieux comprendre les mouvements et les besoins des personnes déplacées internes (PDI) au Burundi. Des volontaires de la Croix-Rouge du Burundi (CRB) consultent des informateurs clés qui ont des connaissances sur les tendances des déplacements et les besoins des communautés. Les informateurs clés sont des chefs de communautés, des représentants locaux du gouvernement ou des chefs religieux.

Les enquêteurs complètent trois types d'évaluations:

Les évaluations niveau commune fournissent des informations sur les tendances de déplacement dans toutes les 119 communes du Burundi. Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les périodes de déplacement, les provinces d'origine et les nouveaux phénomènes de déplacement.

Les évaluations niveau colline fournissent des informations sur les besoins humanitaires dans les cinq zones de déplacement (collines*) hébergeant le plus grand nombre de personnes déplacées dans chaque commune.** Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les profils démographiques et les vulnérabilités des populations déplacées ainsi que sur les besoins sectoriels.

Les évaluations niveau ménage fournissent des informations sur les besoins humanitaires dans deux ménages nouvellement déplacés dans les collines enquêtées.***

Les données présentées dans ce rapport ont été collectées du 5 au 30 septembre 2020.

- * Les collines sont les plus petites entités administratives au Burundi.
- ** Les évaluations collines sont menées dans les cinq collines de chaque commune hébergeant le plus grand nombre de personnes déplacées. Dix neuf communes dans les provinces de Bujumbura Rural, Bururi, Gitega, Karusi, Muramvya et Mwaro ont 41 collines qui n'hébergent pas de PDI. Par conséquent les évaluations de 554 collines sont utilisées dans l'analyse présentée dans ce rapport.
- *** Toutes les 554 collines hébergent deux ménages nouvellement déplacés. Par conséquent, les évaluations de 1 108 ménages sont utilisées dans l'analyse présentée dans ce rapport.

Tous les rapports et les produits d'information de la DTM Burundi sont disponibles sur https://displacement.iom.int/burundi/



